

Les « Socio-démocrates congolais » et le processus démocratique au Congo Brazzaville

(Communication « Café Du Savoir »)

Marion –Michel MADZIMBA EHOUANGO

Lorsqu'on lit les statuts, notamment les orientations affichées, des principaux partis politiques congolais il est bien difficile de ne pas y entrevoir de manière plus ou moins claire une référence au socialisme. A part le communisme sur qui, tous ont fait porter l'opprobre des dérives du monopartisme abattu par la C N S presque tous sont d'orientation social- démocrate ou bien « social-libérale » (avec une dimension panafricaine pour l'UPADS) ; cela va du MCDDI – avec son concept de développement intégrale inspirée des thèses de « démocratie chrétienne – au PCT marxistes réformiste , en passant par le PRL – qui lie le libéralisme avec les vertus de la « Res Publica » inspirée des thèses social-libérales.....

Ceci considéré ... pourquoi alors cet engouement pour le socialisme et pourquoi plus particulièrement la social-démocratie... Comment se fait- il que cette proximité idéologique n'influe pas un rapprochement de programme politique et, au demeurant une dynamique du « gouverner ensemble » ...Qu'est ce qui me donne l'impression que, paradoxalement, au regard du nombre de partis qui se réclament de cette orientation politique, la social-démocratie me paraît être présentée comme une politique alternative de ce qui se fait actuellement dans notre pays ?

La réponse à toutes ces questions me semble se trouver dans l'histoire nationale et dans les trajectoires politiques des principaux acteurs actuels de notre système politique ; mais aussi dans le mode de gouvernance politique et économique de notre pays.

Je vais essayer d'en faire la démonstration en argumentant sur quatre points ; ensuite pour qu'on ne me critique de déplorer des faits sans en proposer des solutions, je vais terminer là-dessus...les suggestions

-Le contexte historique du débat socio-démocrate : Le modèle de base

-Le contexte congolais

-La question de la praxis...le hiatus entre le fait idéologique et la réalité sociale

-La responsabilité historique de l'ancienne classe politique dans la refonte des enjeux démocratiques et sociaux.

I- Le modèle de base de la social –démocratie

Historiquement ce modèle politique est né de divers courants issus de la pensée socialiste du 19 è siècle qui, elle-même trouve ses sources dans les utopies des siècles précédents. À cette époque, le terme social-démocrate apparaît pour désigner ceux qui en plus des thématiques développées par Marx et Engels, ajoutent à la revendication de la démocratie politique, soit l'instauration du suffrage universel - la revendication « sociale »-, soit l'amélioration de la condition de la ouvrière. Somme toute, plutôt que d'accéder au pouvoir par la violence qui naîtrait des luttes de classes, il fallait s'engager dans un processus qui amènerait la classe ouvrière (encadrée par les syndicats et les partis progressistes) à gagner par la voie des urnes... Karl Marx lui-même décrit ce mouvement comme «.... une coalition entre petits-bourgeois et ouvriers qui enlève aux revendications sociales du prolétariat leur pointe révolutionnaire et leur donne une tournure démocratique. « ...On enleva aux revendications démocratiques de la petite-bourgeoisie leur forme purement politique et on fit ressortir leur pointe socialiste. C'est ainsi que fut créée la social-démocratie. » Dit Karl Marx dans son ouvrage Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte (publié en 1852). Toujours est-il qu'aujourd'hui, de

manière classique. Pour faire court, résumons que le terme social-démocratie désigne plus précisément un mode d'organisation politique socialiste, fondée sur un enracinement dans la classe laborieuse, lequel s'opère grâce à l'articulation entre parti et syndicat (je passe sur les ramifications internationales de cette famille politiques sur lesquelles mon ami Bonaventure Mbaya me semble mieux placé pour parler...). Mais je recommande plus particulièrement la lecture de Bernstein pour mieux saisir la problématique social-démocrate dans son contexte de l'époque et même à certains égards, les divergences actuelles au sein de ce courant de pensée.

Notre causerie aurait plus à gagner de parler de la façon dont les congolais se sont approprié ce débat socialiste et comment s'est opéré la mue du parti marxiste-leniniste en parti « social-démocrate » déclaré , et pourquoi malgré leur proximité idéologique déclarée nos partis politiques peinent à trouver les moyens de gouverner ensemble dans un cadre de démocratie pluraliste.

II- Le contexte congolais

C'est le mouvement syndical de 1963 , qui a permis l'entrée en scène politique de jeunes cadres dont la plupart s'étaient inscrits dans le débat idéologique qui structurait le monde en deux blocs : capitalistes et socialistes .Mon avis est que le Congo a fait à l'époque le seul choix qui s'imposait à lui , vu le contexte dans lequel le régime du Président Youlou avait disparu (je rappelle ici une interview du Président Massamba Debat que vous trouverez facilement sur youtube). Parlant de l'orientation économique et politique de son régime, il disait en substance : « ...comment voulez-vous que le Congo soit un pays capitaliste alors qu'il n'a pas de capitaux... » ; Observation pertinente, si l'importation sémantique au sein des « socialistes » congolais, des querelles qui avaient cours ailleurs n'était venu compliquer la donne. Il s'est agi alors, d'opposer « socialisme africain - bantoue » et socialisme « scientifique » (puisque s'appuyant sur des thèses éprouvée du marxisme-léninisme)...Je passe sur les détails de cette querelle qui a abouti au renversement du Président Massamba Debat et la prise du pouvoir par le groupe du commandant Marien Ngouabi. Mais, pour rester dans le cadre de notre problématique, je dirais que le rapport du « corpus idéologique » à la praxis a souvent servi de justificatif aux mutations socialistes congolaises.

Après la crise du socialisme bantou contre le socialisme dit « scientifique » , une autre crise apparaîtra dans la pratique du « socialisme scientifique » fondé sur le contrôle exclusif des rouages de l'Etat par un parti dit d'avant-garde révolutionnaire tel que le préconisait Lénine en apport à la théorie marxiste de la lutte des classes. C'est que l'immersion des théories marxiste-leninistes dans l'environnement congolais va produire des effets pervers qu'une partie des militants du parti unique à l'époque va traduire par le terme « OBUMITRI » (oligarchie bureaucratique militaire tribaliste) ; c'est le contrôle des rouages du parti et de l'Etat par des gens qui s'identifient sur des bases non plus idéologique à proprement parler , mais sur des bases tribales et subjectives (là aussi je passe sur des détails macabres dont on aurait pu faire l'économie)....Mais l'aspect intéressant pour ce qui concerne la quête des « vertus socialistes » de l'espace congolais , c'est que le cadre de la dispute n'est pas étranger au débat idéologique . Débat semble avoir été plus « réaliste » que Ngouabi...L'assassinat du Président Marien Ngouabi quelques années plus tard, n'échappe pas, à mon sens, à cette grille d'analyse même si, au regard des assassinats perpétrés par la suite, il n'est pas exclu d'y voir d'autres motivations plus sournoises et plus cyniques.

La troisième phase de mutation socialiste (idéologiquement), celle qui va structurer le paysage politique à l'occasion de la conférence nationale souveraine de 1991, a commencé, de mon point de vue de façon plus subtile au sein du P C T dans les années

86 à 89, et (je peux me tromper ...) se trouve à l'origine du malaise idéologique de ce parti depuis sa brutale renonciation au marxisme-leninisme jusqu'à nos jours. Mais aussi, c'est cette même phase qui semble justifier le rapport paradoxale de la proximité idéologique de certains partis de l'opposition avec le P C T , sans pour autant que ne s'esquisse une réelle volonté de gouverner ensemble malgré leur commune référence à la « social-démocratie »

Dans ces années-là (1987-1989) l'URSS venait de connaître de profonds changements à la faveur de la « Perestroïka », et le Comité Central du P C T , à travers son département de la permanence avait commencé à initier une réflexion qui , à ce qu'il me paraît rétrospectivement aujourd'hui , devrait déboucher au moins sur deux réformes capitales qui au final auraient amené le P C T de manière plus logique dans le réformisme social-démocrate :

- La première réforme concernait les structures du parti (au sein desquelles on introduisait à certains niveaux le scrutin secret pour ce qui est du choix de leurs responsables) et le choix des responsables des structures décentralisée de l'Etat au plan des collectivités locales.

- L'autre réforme était d'ordre économique, mais tenait beaucoup plus des pressions du F M I et de la banque mondiale que des propres choix du parti. Il s'agissait de démolir les monopoles économiques de l'Etat, de libérer les syndicats du carcan du parti qui les maintenait en direction unique d'organisation de masse qui lui restait affiliée.

Logiquement, le P C T (dont je ne faisais pas partie) aurait pu se donner les moyens d'une mutation en douceur qui aurait, dans le même temps créé un espace d'expression pour les autres formations politiques. Or l'équipe qui réfléchissait à ces réforme (dont je faisais partie en tant que « chef de service des études politiques » et conseiller juridique du Secrétaire permanent du PCT – en dépit de ma qualité de « non-membre du parti-) a été brutalement sommée d'arrêter et certains de ses membres exclus du Comité Central, voir même du parti, au motif qu'ils seraient en train de mettre en place un « plan de déstabilisation du pouvoir ». Or à peine deux ans, si non moins après, le P C T s'est retrouvé dans une situation urgente de renoncer au marxisme-leninisme et s'est tout naturellement, sans scrupule, tourné vers la social-démocratie.

Et c'est dans ce contexte que se sont créés les autres partis politiques, au gré des exigences démocratiques qui ont convoqué la C N S

Du point de vue idéologique que s'est-il passé à la C N S ? C'est là qu'interviennent les trajectoires personnelles des acteurs politiques qui façonnent les rapports de forces qui vont structurer le paysage politique congolais , et dans lequel on retrouve nombre de transfuges du P C T partageant la même référence idéologique de la social-démocratie.

Déjà dans la concurrence au poste électif de « premier ministre » au sein de la C N S on voit se dessiner une alliance de ce que serait l'UPADS et le PCT d'une part et d'autre part les « forces de changement », - une alliance disparate de libéraux et de Trotskistes (Kololo, Fylla, Mavounia, Patrice Yengo, etc...) - autour de Kolelas et du couple Milongo /Bokilo dont le repère idéologique, autre que la « volonté de rupture avec l'ordre ancien », restait à démontrer. Mais outre les questions personnelles, je comprends bien que le discours ultra libéral de Milongo ne corresponde pas à la conception du « développement intégrale » du MCDDI, même si Badinga en était membre.

Mais revenons vers ceux qui , tous se réclament de la « social-démocratie »Comment expliquer (par l'idéologie) la rupture AND /PCTet l'alliance du même P C T avec des ultra-libéraux comme Bokilo et Dzon d'une part et d'autre part avec le MCDDI de Kolelas provoquant l'inversion des rapports de forces au sein de l'Assemblée Nationale , la crise socio politique de 1993 ?

Comment expliquer que l'UPRN de Dzon , l'URN de Bokilo, le parti de Martin Mbemba , le PRL de Nick Fylla , etc se retrouvent au sein des F D P contre l'UPADS , le R D D et le MCDDI et les autres partis regroupés au sein des partis de l'ERDUN pendant la crise de 1997 , sans considérer que la crise de 1993 a définitivement rompu un semblant de rapprochement idéologique entre anciens marxistes ?

Assurément, il y a des contextes où la proximité idéologique disparaît au profit d'autres types de rapports.....Ce qui m'amène à considérer que la référence idéologique des partis de notre pays ne correspond pas forcément à leurs démarches politiques.

Mais alors, pourquoi cet engouement pour la social-démocratie ?.... Pour le comprendre, venons-en au point trois de notre causerie :

III- La question de la praxis...le hiatus entre le fait idéologique et la réalité sociale

Revenons à la définition académique du contexte social-démocrate :

La social-démocratie désigne un courant politique réformiste voulant instaurer le socialisme par voie démocratique, prônant l'économie mixte entre économie de marché réglementée et dirigisme planifié. S'inspirant du modèle économique de Keynes, les socio-démocrates pensent que l'État doit impulser l'initiative privée et ils ne sont pas forcément contre l'Etat providence ni contre l'interventionnisme de l'Etat face à l'économie de marché pour répondre aux « revendications sociales ».

Somme toute, il s'agit là d'éléments qui, depuis longtemps déjà structurent la théorie politique de la majorité des politiques congolais, anciens marxistes ou pas.

La C N S a créé les conditions relativement saines du passage d'un système monocratique au pluralisme politique ; il est donc tout à fait logique que les socialistes aspirent à réaliser leurs idéaux par voies démocratiques sur base de projets de sociétés qui correspondent à leur corpus idéologique : le rôle central de l'Etat dans la répartition des richesses , la protection sociale des travailleurs , l'équitable redistribution de la richesse nationale ; et ici la social-démocratie devient voisine du « social-libéralisme » inspiré par Ricardo qui préconise par sa théorie du "ruissellement" que « L'enrichissement d'une minorité stimulerait la croissance, favorisant ainsi la réduction du chômage et l'amélioration de la condition des pauvres »...

Je pense que sur le plan théorique, la pratique de la gouvernance dans notre pays explique qu'aujourd'hui, socio-libéraux et socio-démocrates se liguent en opposition politique face à un pouvoir dominé par le P C T qui se veut également social-démocrate mais dont la pratique en termes de gouvernance tranche carrément avec l'idéal social-démocrate et même social-libérale.

L'Etat se défait de son rôle d'impulsion du processus démocratique, laissant aux « fratries » tout loisir de falsifier les processus électoraux, les relations syndicats /Etat - patron sont biaisées dans un pays où la majorité des travailleurs évoluent dans les secteurs publics.

Dans son rôle économique, l'Etat répartiteur de la richesse étonne par sa vacuité. On observe bien un certain frémissement économique à travers les réalisations d'infrastructures (dont la pertinence ne fait pas l'objet de ma communication), mais les retombées socio-économiques attendues par l'orientation social-démocrate laissent à désirer...

La fameuse théorie de « ruissèlement » ricardien commande que 'Etat, par une politique volontariste impulse des mécanismes administratifs et financiers qui fassent que l'enrichissement d'un petit nombre profite forcément au reste du corps social ; or que voyons-nous ? Un enrichissement essentiellement lié à la prédation de l'Etat sans réel impact sur le marché social ni sur l'emploi.

Quant au keynesianisme social-démocrate, ...avez-vous le sentiment qu'il existe une réelle volonté d'impulser une dynamique de création d'investisseurs privés nationaux ? Certes la réglementation en matière de création d'entreprises est assouplie , mais les banques en surliquidité ne participent pas par une politique de crédits appropriée à la mise en place d'une dynamique d'entreprise privées nationales ; le gouvernement , pourvoyeur de « marchés publics » se cache derrière un semblant d'obligation de « transparence » qui ne favorise que l'expatriation des moyens et des compétences...(je pourrais m'étendre toute la journée sur une litanie de phénomènes anormaux au regard de l'idéologie dont se réclame le parti au pouvoir...).

C'est un fait qu'il y a bien un hiatus entre l'idéologie et la praxis.... C'est peut-être cela qui donne l'impression que la social- démocratie est bien une alternative à la politique actuelle du gouvernement. Or le P C T se veut social-démocrate ...comment se fait-il que son gouvernement se manifeste plutôt par une politique à la limite de l'ultra libéralisme , laissant les moins nantis à la merci d'une loi de la rareté de l'offre et de l'extrême excédent de la demande caractérisée par une politique dont le cynisme n'a d'égale que l'égoïsme et l'arrogance de principaux décideurs de l'Etat. .. Le problème, à mon sens, est peut-être institutionnelNous sommes en face d'un pouvoir qui n'a aucune responsabilité morale vis à vis de son parti majoritaire dont il s'en fout à la limite (sauf dans le recrutement des faire-valoir électoraux) . Tout comme il n'a cure, devant un parlement qui ne dispose d'aucun pouvoir de sanction et dont le tiers des membres siégeant sont des suppléants de ministres-députés. J'arrive au terme de ma communication : Comment faire pour corriger tout cela et surtout à qui incombe cette responsabilité historique ?

IV- La responsabilité historique de l'ancienne classe politique, notamment du Président de la République, dans la refonte des enjeux démocratiques et sociaux.

Il ne vous a pas échappé tout au long de cet exposé que les enjeux politiques au Congo sont d'une part tributaires des acteurs qui pour la plupart d'entre eux sont issus du moule idéologique marxiste-leniniste, et d'autre part que le contexte du temps influence largement les choix et les orientations des gouvernants. Or, très justement, nous sommes dans un contexte bien spécial ...Je ne sais pas ce que donne le dernier recensement contesté par certains acteurs politiques, mais si je m'en tiens au recensement précédent et par extrapolation, il m'est permis de penser qu'au moins le tiers des congolais aujourd'hui ne se sent pas concerné par les péripéties socialistes dont j'ai fait état dans cette communication. Ceux qui sont directement concernés sont pour la plupart morts, trop vieux ou bien vieillissants. Cela veut dire que nous sommes bien obligés de considérer l'époque actuelle comme celle d'une transition générationnelle . Notre responsabilité à nous intellectuels, politiques, citoyens, et même pourquoi pas, simplement parents de ces jeunes, c'est de leur permettre d'espérer une meilleure expérience sociale et politique. Ces débats de clarification idéologiques sont bons , mais il faut également que dans la pratique , nous sachions raison garder...Si nous sommes d'accords que les partis politiques sont pourvoyeurs de programmes et de capacités d'actions politiques , pourquoi faisons-nous semblant de croire que l'homme providentiel remplacera l'Etat – providence et que tout doit reposer sur la survie politique des leaders de formations politiques plutôt que sur une synergie de groupe ?

Notre constitution définit le parti politique comme « un groupement d'hommes et de femmes dont l'ambition est de conquérir et de gérer le pouvoir par la voie démocratique ». Or la même constitution concentre les pouvoirs formels et informels entre les mains d'une seule personne qui, au demeurant n'est responsable que devant sa propre

conscience. ...Et accessoirement devant le peuple tous les sept ans et (heureusement) deux fois seulement non renouvelable. ...Il peut-être temps, pour les deux ans qui lui restent de mandat, que le Chef de l'Etat préconise des réformes qui permettront une meilleure expression programmatiques des partis et par voie de conséquence un fonctionnement normal de la démocratie dans l'acception que les américains donnent à ce mot : « The bargaining power »...(le pouvoir négocié). Je sais qu'il y a des groupuscules qui spéculent sur la disparition des dispositions intangibles de la constitution concernant l'âge et le nombre de mandats pour que l'actuel Chef de l'Etat « reste en poste, le temps d'achever les nombreux chantiers en cours »Que nenni !Je pense que le président de la République, chef d'un parti « social-démocrate » devrait respecter le terme de son mandat et laisser un peu plus de champs à la capacité programmatique de son parti. Mais étant donné son rôle historique dans l'avènement de la démocratie (c'est lui qui avait convoqué la C N S !) et sa longue durée à la tête des institutions (plus de trois décennies !) , il a l'obligation morale de laisser à la postérité des institutions viables et un système politique apaisé . Au lieu de se dédire vis-à-vis du serment qu'il a prêté lors de son accession au pouvoir (celui de défendre la Constitution et la démocratie !) , en encourageant ceux qui veulent l'imprimer dans la conscience des congolais comme « l'Homme-Dieu » , il devrait plutôt penser aux mécanismes qui , désormais devraient organiser une sortie honorable à un homme qui avec des succès , mais aussi des déboires (normaux) ,a présidé aux destinées du pays. Il ne doit pas modifier la constitution , mais il a le moyen de modifier le régime politique : Je suggère que par le moyen d'une loi organique , il introduise par voie souple , une modification de taille qui transformera le régime politique sans modifier la constitution : Je suggère qu'il fasse voter au parlement réuni en congrès une loi organique créant le poste de premier ministre responsable devant l'Assemblée (constituée de députés majoritairement issus des partis politiques) ; ce qui aura pour double effet de renforcer les conditions d'interpellation du gouvernement (rendant ainsi les ministres personnellement et politiquement responsables de leurs ges-tions) . Ainsi les partis auront le contrôle de l'exécution de leurs projets poli-tiques. Une telle réforme permettra au président de se retirer progressi-vement jusqu'au terme de son mandant de 2016. La posture d'un Président de la République trop puissant affaiblit forcément la portée idéologique des partis politiques.

Voilà.... J'ai essayé de dire ; je vous remercie de votre attention.